

HANNIBAL LEASE
Société Anonyme au capital de 28.700.000 DT
Immeuble Triki Rue du Lac Malaren
Les Berges du Lac 1053 Tunis
MF 766895FAM000

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 09 JUIN 2014

RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2013 de Hannibal Lease et sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et approuve lesdites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2013 comme suit :

Résultat Net 2013	2.423.622
Report à nouveau 2012	1.583.107
	<hr/>
Total	4.006.729
Réserves légales (5%)	(200.337)
	<hr/>
Solde à affecter	3.806.392
Dividendes	1.722.000
Report à nouveau	2.084.392

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale Ordinaire décide la mise à distribution des dividendes à la date du 29 Juillet 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation, de deux Administrateurs Indépendants en remplacement de M. Salah RIAHI et MME. Jihène BEN FADHL pour le reste de la durée de leurs mandats à partir du 01 Janvier 2014:

- M. Ridha AYED a été nommé en tant qu'Administrateur Indépendant président du Comité Permanent d'Audit Interne.
- M. Youssef IDANI a été nommé en tant qu'Administrateur Indépendant président du Comité des Risques.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir obtenu les résultats du vote effectué par les actionnaires acquéreurs de nouvelles actions émises dans le cadre de l'OPS, décide de nommer Madame Héla NOUIRA EPOUSE BEN YOUSSEF représentante de Tunis Ré en qualité de nouveau membre du conseil d'administration représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016. Cette décision sera soumise aux autorités de tutelle pour approbation conformément à l'article 9 de la loi N°2001-65. En cas de refus, Monsieur Ahmed Karim HAJD ROMDHANE, deuxième au vote, sera désigné en tant que nouveau membre du conseil d'administration représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par HANNIBAL LEASE d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Million de Dinars (100.000.000 DT) sur 2014 et 2015 et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2014 un montant net de 36.000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et les membres du comité des risques pour l'exercice 2014 à un montant global net de 10.000 Dinars par comité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 nouveau de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise expressément le Conseil d'Administration de la Société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour. Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée seront fixées lors du prochain conseil d'administration de la Société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(exprimé en dinar tunisien)

	31 Décembre <u>2013</u>	31 Décembre <u>2012</u>
ACTIFS		
Liquidités et équivalents de liquidités	7 520 474	2 754 275
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	298 109 120	273 733 438
Portefeuille-titres de placement	575 664	196 913
Portefeuille d'investissement	3 569 091	2 802 379
Valeurs Immobilisées	3 624 299	3 262 581
Autres actifs	3 516 914	1 767 701
TOTAL DES ACTIFS	<u>316 915 562</u>	<u>284 517 287</u>
	31 Décembre <u>2013</u>	31 Décembre <u>2012</u>
PASSIFS		
Concours bancaires	2 673 709	8 652 750
Dettes envers la clientèle	4 114 715	2 842 335
Emprunts et dettes rattachées	239 910 198	226 237 924
Fournisseurs et comptes rattachés	22 783 273	16 385 310
Autres passifs	3 428 767	3 625 689
TOTAL DES PASSIFS	<u>272 910 662</u>	<u>257 744 010</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	28 700 000	20 000 000
Réserves	4 390 508	4 190 171
Prime d'émission	8 830 000	1 000 000
Résultats reportés	2 084 391	1 583 107
Total des capitaux propres	<u>44 004 899</u>	<u>26 773 277</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>316 915 562</u>	<u>284 517 287</u>

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2013 APRES AFFECTATION DU RESULTAT
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2011	20 000 000	338 221	1 966 667	1 000 000	1 016 669	2 047 565	26 369 122
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2012		153 212	500 000		1 394 353	(2 047 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice 2012						2 804 155	2 804 155
Solde au 31 décembre 2012	20 000 000	491 433	2 466 667	1 000 000	1 411 022	2 804 155	28 173 277
Augmentation du capital en numéraire, approuvée par l'A.G.E du 17 avril 2013	8 700 000			7 830 000			16 530 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2013		210 759	1 021 312		1 572 084	(2 804 155)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012					(1 400 000)		(1 400 000)
Résultat de l'exercice 2013						2 423 622	2 423 622
Solde au 31 décembre 2013	28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	1 583 107	2 423 622	45 726 899
Affectations approuvées par l'A.G.O du 09 juin 2014		200 337	0		2 223 285	(2 423 622)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013					(1 722 000)		(1 722 000)
Solde au 31 décembre 2013 Après Affectation du Résultat	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	2 084 392	0	44 004 899